
Assembly of First Nations

55 Metcalfe Street, Suite 1600
Ottawa, Ontario K1P 6L5
Telephone: 613-241-6789 Fax: 613-241-5808
www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations

55, rue Metcalfe, Suite 1600
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone: 613-241-6789 Télécopieur: 613-241-5808
www.afn.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
11, 12 ET 13 JUILLET 2023, HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Résolution n° 35/2023

TITRE: Comité des Chefs de l'APN sur le renouvellement de la Charte – Consultation à propos du rapport sur la Charte

OBJET: Comité des Chefs de l'APN sur le renouvellement de la Charte

PROPOSEUR(E): Président Khelsilem, Nation Squamish, C.-B.

COPROPOSEUR(E): Dean Sayers, Chef, Première Nation de Batchewana, Ont.

DÉCISION: Adoptée; 1 objection; 1 abstention

ATTENDU QUE :

- A. Le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte a été créé par la résolution 05/2017 de l'Assemblée des Premières Nations (APN), *Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte de l'APN*, lors de l'Assemblée générale annuelle de juillet 2017.
- B. En vertu des résolutions adoptées par les Premières Nations-en-Assemblée et des modalités adoptées par le Comité exécutif de l'APN en septembre 2019, le mandat du Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte est le suivant :
 - i. Diriger les efforts de renouvellement de la Charte de l'APN en formulant des recommandations de modifications à la Charte de l'APN au Comité exécutif de l'APN et aux Premières Nations-en-assemblée en vue d'aider l'APN à atteindre son objectif.
 - ii. Présenter des recommandations en vue de réformes de la Charte fondées sur les travaux antérieurs, les travaux en cours et les examens futurs, sous forme de rapports à l'intention du Comité exécutif de l'APN et des Premières Nations-en-Assemblée qui examineront les modifications à apporter à la Charte, aux politiques et aux procédures de l'APN dans le cadre de ce processus de renouvellement.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 11^e jour de juillet 2023 à Halifax (Nouvelle-Écosse)

JOANNA BERNARD, CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM

35 – 2023
Page 1 de 2

- C. Le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte travaille à l'élaboration de modifications potentielles à la Charte dans le cadre de son mandat (c.-à.-d. un rapport sur la Charte de l'APN).
- D. Le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte souhaite consulter l'APN, les dirigeants et les citoyens des Premières Nations, le Comité exécutif de l'APN, le Secrétariat de l'APN, les régions de l'APN, les chefs de file, le personnel et les conseillers des Premières Nations, sur l'élaboration d'un rapport sur la Charte de l'APN.

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

- 1. Soutiennent le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte en vue de consulter l'Assemblée des Premières Nations (APN), les dirigeants et les citoyens des Premières Nations, y compris avec le Comité exécutif de l'APN, le Secrétariat de l'APN, les régions de l'APN, les chefs de file, le personnel et les conseillers des Premières Nations, sur l'élaboration d'un rapport sur la Charte de l'APN.
- 2. Ordonnent que la période de consultation débute immédiatement et se termine avant l'Assemblée extraordinaire des Chefs de décembre 2023.
- 3. Enjoignent au Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte d'intégrer les commentaires reçus dans un rapport final sur la Charte de l'APN, dont une copie sera transmise au Comité exécutif de l'APN pour examen lors d'une prochaine Assemblée extraordinaire des Chefs.
- 4. Enjoignent au Secrétariat de l'APN de rechercher des ressources adéquates pour le Comité des Chefs sur le renouvellement de la Charte afin de faciliter la consultation nécessaire.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 11^e jour de juillet 2023 à Halifax (Nouvelle-Écosse)



JOANNA BERNARD, CHEFFE NATIONALE PAR INTÉRIM

35 – 2023
Page 2 de 2